

Pas de commission sur la «police du sang»



Le caquiste Simon Jolin-Barrette déplore que les parlementaires aient refusé cette semaine de se pencher sur la problématique du consentement aux soins et à la justice parallèle dans certaines communautés religieuses. Photothèque Le Soleil



[Simon Boivin](#)

Le Soleil

(Québec) Le caquiste Simon Jolin-Barrette déplore que les parlementaires aient refusé cette semaine de se pencher sur la problématique du consentement aux soins et à la justice parallèle dans certaines communautés religieuses.

«C'est déplorable parce que ce sont des situations concrètes qui touchent des gens qui peuvent se retrouver dans une situation de vulnérabilité», a réagi M. Jolin-Barrette.

Dans la foulée de la mort d'Éloïse Dupuis, disciple des témoins de Jéhovah, après avoir refusé une transfusion sanguine, l'automne dernier, le caquiste voulait discuter du consentement libre aux soins, notamment des pressions d'une certaine «police du sang». Il espérait entendre des médecins, d'anciens disciples, par exemple, pour voir si des outils et des balises devraient être mis en place.

Certains ont craint de voir ressurgir le débat sur les soins de fin de vie, rapporte M. Jolin-Barrette, et d'autres s'inquiétaient du respect des droits et libertés de chacun.

La CAQ attendra le dépôt du rapport du coroner Luc Malouin sur la mort de M^{me} Dupuis avant de décider de tenter ou non de pousser le dossier à nouveau.

Partager < 21

Tweeter

G+ < 0

[Détente](#)

[Avis de décès](#)

[Archives](#)

[Petites annonces](#)

[Plan du site](#) [Modifier votre profil](#) [Foire aux questions](#) [Nous joindre](#) [Conditions d'utilisation](#) [Politique de confidentialité](#)